

COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT
DE LA RÉGION S.N.C.F.
DE STRASBOURG



PERMANENCE - BIBLIOTHÈQUE - DVDTHÈQUE

EPISODE III

LA REVANCHE DE STRASBOURG WILSON



Guide du Spectateur



Guide du spectateur « Comment emprunter des DVD »

A l'affiche :

Un grand choix de films pour toute la famille !
Documentaires, fictions, dessins animés ...



Scénario original :

Le prêt c'est 2 DVD pour une durée deux semaines.

Participation exceptionnelle :

Une caution de 20€ vous sera demandée.



Attention ça tourne :

Pour assurer la rotation des films, une pénalité de retard de 0.50€ par jour et par film sera exigée.



PALME D'OR

Décors :

Prêts et retours se feront uniquement à la DVDthèque de Strasbourg.

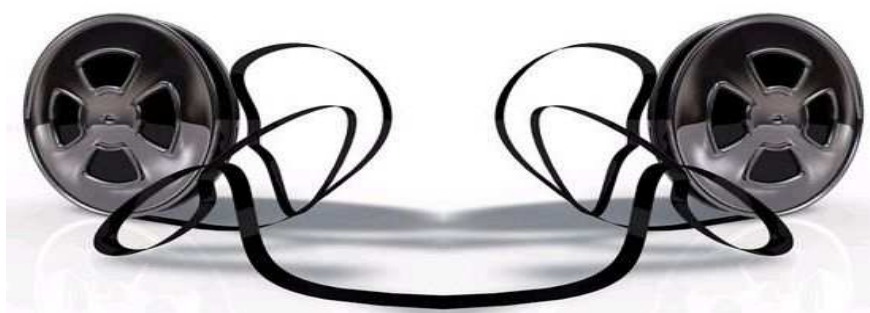
Renseignements et coordonnées :

Bibliothèque / Permanence / DVDthèque du CER-SNCF
3, boulevard du Président Wilson
67000 STRASBOURG
Tél. FT 03 88 75 38 95
Tél. SNCF 78 08 95



Modalités de prêt :

- ◆ Le prêt de DVD est gratuit.
- ◆ Une caution de 20 € vous sera demandée à l'inscription ; elle garantit une compensation financière en cas de non restitution des DVD ; la caution sera encaissée et vous sera restituée lorsque vous ne souhaitez plus emprunter de DVD.
- ◆ Une nouvelle carte de lecteur vous sera délivrée (une seule par famille) ; elle vous permettra toujours d'emprunter des livres. La présentation de la carte est obligatoire pour l'emprunt des DVD.
 - ◆ La durée de prêt est limitée à 2 semaines.
- ◆ En cas de retard, une pénalité de 0,50 € vous sera réclamée par jour et par document. Le CE pourra suspendre toutes ses prestations (billetterie, IFE, séjours, etc ...) en cas de non retour des documents.
 - ◆ Vous pouvez emprunter 2 DVD.
- ◆ Les boîtiers sur les étagères sont vides, les DVD étant à retirer au bureau de prêt.
- ◆ Le prêt et la restitution des DVD ne pourront se faire qu'à la DVDthèque de Strasbourg. Ils devront être remis impérativement en main propre à la bibliothécaire qui en vérifiera l'état. Celle-ci se réserve le droit d'effectuer une vérification plus approfondie si le disque est très abîmé. Si vous abîmez un DVD, nous vous demanderons de rembourser à sa valeur d'achat chez notre fournisseur (30 € minimum). Nous achetons les DVD avec les droits de prêt négociés, et de ce fait nous ne pourrions pas accepter les DVD achetés dans le commerce en échange d'un disque abîmé, ni en don.





Heures d'ouverture

Lundi de 10h à 12h et de 13h à 17h

Mardi de 12h à 17h

Mercredi de 10h à 12h et de 13h à 17h

Jeudi de 12h à 17h

Vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h

